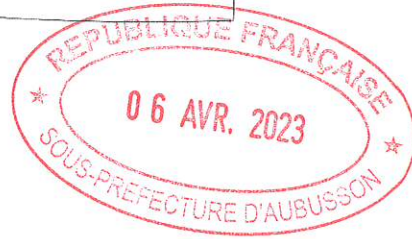


CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	36
Nombre de pouvoirs	4
Votants	40



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2023 – 008

Charte du bénévolat

Séance du 16 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize mars à 18h30, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Avit-de-Tardes, au nombre de 35, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 9 mars 2023.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

MOINE Michel ; HAGENBACH Nadine ; DUCOURTIOUX Stéphane ; ROGER Thierry ; ROUGIER Bernard ; DUGAUD Isabelle ; BAUCULAT Annick ; LEGER Jean-Luc ; MALHOMME Elodie ; DEBAENST Catherine ; DURAND Serge ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline ; ESTERELLAS Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina (arrivée à 18h53 au point 2) ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; BŒUF Jacques ; LHERITIER Laurent ; CHABANT Evelyne ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; PRIOURET Denis ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie et TOURNIER Jacques

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

BRUNET Guy à LEGROS Pierrette ; HAYEZ Marie-Françoise à MOINE Michel ; BOUQUET Benjamin à ROUGIER Bernard ; TERNAT Didier à PRIOURET Denis ;

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

COLLET-DUFAYS Céline ; LABOURIER Dominique ; COLLIN Philippe ; MERIGOT Pascal ; LACHAUD Carole

Rappel du contexte

Sur l'ensemble des sept sites composant le réseau de lecture publique Creuse Grand, quatre fonctionnent entièrement ou partiellement grâce à la présence de bénévoles : Gentioux (ponctuellement), Vallière (2 bénévoles de manière permanente), St Sulpice les Champs (2 bénévoles de manière permanente) et La Villedieu (1 agent communal et 1 bénévole).

Objet de la demande

Il est proposé au Conseil de la Communauté de Communes d'approuver la charte de bénévolat dans les médiathèques du réseau de lecture publique Creuse Grand Sud, afin d'affirmer le rôle des bénévoles et d'encadrer leur activité.

Éléments d'appréciation

L'implication des bénévoles est essentielle au bon fonctionnement de plusieurs des sites du Réseau de Lecture Publique, il est donc nécessaire d'acter par la signature d'une charte multipartite leur engagement au sein des médiathèques.

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **APPROUVE la charte du bénévolat, annexée**
- **AUTORISE Mme la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

CONTRE : 0

POUR : 40

ABSTENTION : 0

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré le 16 mars 2023 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le

- 6 AVR. 2023

Valérie BERTIN,
Présidente

